

Élections des Représentants du Personnel
à la Commission Consultative Paritaire de catégorie « A »
SCRUTIN DU 6 DÉCEMBRE 2018

PROCES-VERBAL DE CARENCE

Le 25 octobre 2018, date limite de dépôt des listes de candidats, au siège du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire, 25 rue du Rempart, CS 14135, 37041 TOURS Cédex,

Conformément aux dispositions prévues par le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié, relatif aux Commissions Consultatives Paritaires et aux Conseils de Discipline de recours des agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ;

Le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire a constaté l'absence de dépôt de listes de candidats par une organisation syndicale remplissant les conditions du I de l'article 9bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligation des fonctionnaires.

En conséquence, les sièges ne pourront être pourvus faute de candidats par voie d'élection initialement prévue le 6 décembre 2018.

Le nombre d'électeurs inscrits est de **129**.

L'attribution des sièges sera faite au tirage au sort parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité le **13 décembre 2018**.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 25 octobre 2018, à 17 heures, a été, après lecture, signé par l'autorité territoriale.



Le Président du Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire,
Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente,



Catherine CÔME

Élections des Représentants du Personnel
à la Commission Consultative Paritaire de catégorie « B »
SCRUTIN DU 6 DÉCEMBRE 2018

PROCES-VERBAL DE CARENCE

Le 25 octobre 2018, date limite de dépôt des listes de candidats, au siège du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire, 25 rue du Rempart, CS 14135, 37041 TOURS Cédex,

Conformément aux dispositions prévues par le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié, relatif aux Commissions Consultatives Paritaires et aux Conseils de Discipline de recours des agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ;

Le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire a constaté l'absence de dépôt de listes de candidats par une organisation syndicale remplissant les conditions du I de l'article 9bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligation des fonctionnaires.

En conséquence, les sièges ne pourront être pourvus faute de candidats par voie d'élection initialement prévue le 6 décembre 2018.

Le nombre d'électeurs inscrits est de **185**.

L'attribution des sièges sera faite au tirage au sort parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité le **13 décembre 2018**.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 25 octobre 2018, à 17 heures, a été, après lecture, signé par l'autorité territoriale.



Le Président du Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire,
Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente,



Catherine CÔME



Fonction Publique
Territoriale

CDG37
Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire

Élections des Représentants du Personnel
à la Commission Consultative Paritaire de catégorie « C »
SCRUTIN DU 6 DÉCEMBRE 2018

PROCES-VERBAL DE CARENCE

Le 25 octobre 2018, date limite de dépôt des listes de candidats, au siège du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire, 25 rue du Rempart, CS 14135, 37041 TOURS Cédex,

Conformément aux dispositions prévues par le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié, relatif aux Commissions Consultatives Paritaires et aux Conseils de Discipline de recours des agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ;

Le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire a constaté l'absence de dépôt de listes de candidats par une organisation syndicale remplissant les conditions du I de l'article 9bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligation des fonctionnaires.

En conséquence, les sièges ne pourront être pourvus faute de candidats par voie d'élection initialement prévue le 6 décembre 2018.

Le nombre d'électeurs inscrits est de **922**.

L'attribution des sièges sera faite au tirage au sort parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité le **13 décembre 2018**.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 25 octobre 2018, à 17 heures, a été, après lecture, signé par l'autorité territoriale.



Le Président du Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire,
Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente,


Catherine CÔME